Soixantième année. - N ° 174 A Vendredi 11 septembre 2026

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2536

27 – EURE

TRIBUNAL JUDICIAIRE D'EVREUX

Extrait de jugement

Date : 4 septembre 2026.
Autre jugement et ordonnance.
441 774 080 RCS Non précisé.
SANDIRESSEGARANE (Dilip).
Activité : Non précisé.
Adresse : 32 rue du Buisson Vert, 27130 VERNEUIL-SUR-AVRE.
Complément de jugement : Dit n'y avoir lieu à ouverture d'une procédure collective relevant des titres II à IV du livre VI du code de commerce et renvoi l'affaire devant la commission de surendettement des particuliers. - Art. R. 681-6 du code de commerce : "Le créancier qui n'est pas partie à un jugement mentionné à l'article R. 681-5 peut contester la séparation des patrimoines de l'entrepreneur individuel par déclaration au greffe du tribunal dans un délai de dix jours à compter de la notification qui lui a été faite, ou à compter de la publication du jugement au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales." - N° RG : 26/01397